**Note d’information du HCP :**

**Les dépenses de consommation des ménages**

**lors de la rentrée scolaire et de la fête de l’Aid Al Adha**

La rentrée scolaire coïncide cette année avec la fête religieuse de l’Aid Al Adha, qui sera célébrée le 12 septembre 2016 au Maroc. Ces deux occasions constituent, chaque année, des moments importants pour les ménages marocains, que ce soit en termes de changements des habitudes ou en termes de contraintes, notamment pécuniaires, qu’elles leurs imposent. Cette année, l’impact des dépenses que ces événements occasionnent est d’autant plus important qu’ils arrivent au cours du même mois. Les ménages marocains, notamment les plus défavorisés, doivent faire face à une double dépense exceptionnelle. Pour les 20% des ménages les moins aisés, le total de cette double dépense dépasserait 78% de leur dépense moyenne totale sur un mois.

**1. Une obligation religieuse largement mais inégalement observée**

Selon les données des enquêtes nationales sur la consommation et les dépenses des ménages, réalisées par le Haut Commissariat au Plan, le rituel du sacrifice à l’occasion de la fête de l’Aid Al Adha n’est pas accompli par l’ensemble des ménages marocains : 4,7% d’eux ne l'ont pas accompli en 2013. Cette proportion a baissé, comparativement à la période 2000/2001, où elle avait atteint 5,2%.

Le non accomplissement de ce rituel est plus souvent le fait des ménages citadins et individuels. Les ménages urbains sont plus enclins à ne pas sacrifier du mouton que les ruraux (5,9% contre 2,5%). Les ménages individuels constituent la catégorie la moins concernée par le sacrifice de l’Aid Al Adha (46,5%). Cette proportion tombe jusqu’à 0,8% pour les ménages composés d'au moins 6 personnes.

Par ailleurs, il s’avère que plus on est riche et instruit plus on a tendance à se soustraire à cette obligation religieuse. Près de 12% des ménages appartenant au 10% de la population la plus aisée ne sacrifient pas de mouton à l'occasion de l'Aid, contre moins de 2% pour les ménages relevant des 10% de la population la plus pauvre. De même, 11,6% des chefs de ménage d’un niveau d’enseignement supérieur s’inscrivent dans cette tendance, contre 4% pour les chefs de ménage sans niveau d'instruction.

|  |
| --- |
| **Part (en %) des ménages n'observant pas le rituel de l'Aid Al Adha** (selon le milieu, taille de ménage, niveau de vie, et Niveau scolaire du chef de ménage)  |
|  |
| Source : HCP, ENCDM 2000/01 et ENCDM 2013/14.  |

Le sacrifice de l’Aid Al Adha prélève prés de 29% en moyenne de la dépense globale mensuelle du ménage marocain. Sur la base de cette moyenne, la charge financière sur le budget des ménages est variable selon leur niveau de vie: cette charge représente plus de la moitié (57%) de la dépense globale mensuelle pour les 10% des ménages les plus pauvres, contre 15% pour les 10% les plus aisés.

Pour s’acquitter du rituel de sacrifice, les ménages marocains optent pour les ovins dans leur majorité (96,2%). Le reste étant orienté vers les caprins (3,3%), comme c’est le cas notamment en milieu rural, et les bovins (0,5%). Par ailleurs, Aid Al Adha représente près de 41% de la quantité annuelle des viandes rouges consommée par les ménages. Cette dernière est plus élevée pour les 20% des ménages les plus pauvres (65,4%), contrairement au quintile le plus aisé (31,3%).

Le prix moyens des animaux d'abattage, à cette occasion, s’est élevé à 1841 DH en 2013 contre 1100 DH treize années auparavant (en 2000/01), enregistrant ainsi une augmentation de 67%, soit l’équivalent de +4% annuellement. La dépense générée par l’ensemble des ménages a atteint 13 milliards de DH.

**2. Des frais de scolarité de plus en plus élevés, obérant le budget des ménages les plus pauvres**

Les prix dans le secteur de l’enseignement ont tendance, ces dernières années, à augmenter continuellement avec un rythme supérieur à l’inflation. Depuis 2007, le prix global dans le secteur s’est apprécié annuellement de 3,4% en moyenne (ce qui a engendré au final une hausse cumulée de 40% sur dix ans). Les secteurs de l’enseignement secondaire et présecondaire sont plus dynamiques en la matière, avec une hausse moyenne annuelle de leurs prix de 4%. Il est à noter aussi que les frais d’inscription ont le plus tiré vers le haut (+4,7% en moyenne), comparativement aux frais de scolarisation (+3,3%).

La rentrée scolaire 2013/2014 a accaparé en moyenne 26% (environ 1751 DH) de la dépense mensuel des ménages marocains ayant des enfants scolarisé (qui représentent 62,2% du total des ménages). Par personne scolarisée, cette dépense s’est situé à 844 DH. Elle varie selon le milieu de résidence, passant de 1093 par enfant en milieu urbain et à 443 DH en milieu rural. Un ménage parmi les 20% les plus aisés supporte une charge 5,6 fois plus élevée que celle d’un ménage appartenant aux 20% les moins aisés. Ces charges avoisinent respectivement 2099 DH et 373 DH.